

La structuration de la représentation du personnel par la négociation : droit et pratique de la négociation institutionnelle (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/005926f1-4c98-4ab0-a52b-770996776093>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Jousselin Aurelien](#)

Date de soutenance : 19-11-2021

Directeur(s) de thèse : [Martinon Arnaud](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit social

Classification : Droit

Mots-clés libres : Comité social et économique, Représentation du personnel, Négociation collective, Accord collectif, Accord conclu entre l'employeur et le comité social et économique, Accord institutionnel, Élections professionnelles et cycle électoral

Mots-clés :

- Comités sociaux et économiques - France
- Représentation du personnel - France
- Négociations collectives - Droit - France


Résumé : Les ordonnances « Macron » de 2017 ont permis la rencontre de la négociation collective avec la représentation du personnel. Jamais les partenaires sociaux n'avaient eu une telle possibilité d'adapter celle-ci. Cette révolution s'accompagne toutefois de nombreuses interrogations. L'intérêt de négocier sur l'instance de représentation du personnel doit être relevé. La méthodologie des négociations doit être analysée, compte tenu de l'objet nouveau et de l'apparition de nouvelles modalités de négociation. Aussi, le régime juridique de « l'accord institutionnel », portant sur la représentation du personnel, pose de nombreuses interrogations dans le silence des textes. La négociation collective et le comité social et économique obéissent à certains principes forts : la compatibilité entre ceux-ci s'avère délicate à appréhender. Face à ces interrogations, l'étude des dispositions légales et des premiers accords institutionnels permet de dessiner le contour des premières structurations des comités sociaux et économiques. Le silence des textes sur le régime juridique de l'accord institutionnel nécessite de s'interroger entre droit commun et droit spécial sur les conséquences de ces accords en termes d'équivalence entre les modes de conclusion et d'autonomie vis-à-vis de principes importants que sont le cycle électoral et le transfert d'entreprise. Un régime juridique autonome sera dessiné, mêlant droit positif et propositions prospectives, afin de faire de l'accord institutionnel un objet juridique reconnu et efficient pour l'instance de représentation du personnel.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2021PA020046
Type de ressource : Thèse